

**École de Technologie Supérieure**

**Systeme d'information financière des universités  
2013-2014**

---

Responsable des ressources financières

---

Date

*Enseignement  
supérieur,  
Recherche et Science*  
**Québec** 

Ecole de Technologie Supérieure  
Bilan  
au 30 avril 2014

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	19 385 360	0	0	0	688 080		20 073 440	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	273 061		273 061	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	15 109 920	---	---	---	---		15 109 920	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	194 769	---	---	---	---		194 769	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 723 422	5 270 513	3 761 705	0	83 907		10 839 547	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	19 173 623	13 111 519	0	0	10 407 954		42 693 096	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1 791 676	0	0	0	0		1 791 676	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>57 378 771</b>	<b>18 382 032</b>	<b>3 761 705</b>	<b>\$</b>	<b>11 453 001</b>	<b>\$</b>	<b>90 975 508</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	12 141 267	0	6 856 529	0	0		18 997 796	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0		\$	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	32 737	0	0	0	110 716		143 452	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	62 500	0	0	0	0		62 500	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	323 092 652	---	---		323 092 652	18
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	320 175	0	100 000		420 175	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>69 615 274 \$</b>	<b>18 382 032 \$</b>	<b>334 031 062 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>11 663 717 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>433 692 085 \$</b>	<b>22</b>

Ecole de Technologie Supérieure  
Bilan  
au 30 avril 2014

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Éliminations 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>										
<b>Passif à court terme</b>										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	954 828	0	0		954 828	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	11 844 285	0	---	0	0		11 844 285	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	8 130 293	0	224 717	0	22 108		8 377 118	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 615 554	0	---	---	0		2 615 554	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	18 382 032	0	0	0		18 382 032	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	4 680 182	0	0		4 680 182	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	23 519 472	0	19 173 623	0	0		42 693 096	33
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>46 109 604</b>	<b>18 382 032</b>	<b>25 033 350</b>	<b>\$</b>	<b>22 108</b>	<b>\$</b>	<b>89 547 093</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	16 163 900	0	0	0	0		16 163 900	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	102 872 699	0	0		102 872 699	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	155 430 918	---	---		155 430 918	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	3 875 000	0	7 832 406		11 707 406	39
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>62 273 504 \$</b>	<b>18 382 032 \$</b>	<b>287 211 967 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 854 514 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>375 722 016 \$</b>	<b>40</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	0	0	3 809 203		3 809 203	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	7 341 771	---	---	---	---		7 341 771	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	46 819 095	---	---		46 819 095	46
<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>7 341 771 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>46 819 095 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 809 203 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>57 970 069 \$</b>	<b>47</b>
<b>48 TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>69 615 274 \$</b>	<b>18 382 032 \$</b>	<b>334 031 062 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>11 663 717 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>433 692 085 \$</b>	<b>48</b>

Ecole de Technologie Supérieure  
État des produits  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	17 870 958	---	---	---	---	17 870 958	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	s/o	2 625 881	---	---	---	---	2 625 881	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	105 259	---	---	---	---	105 259	3
4	Cotisations des étudiants (455)	s/o	1 247 196	---	---	---	---	1 247 196	4
5	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	3 097 373	---	---	---	---	3 097 373	5
6	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	140 874	---	---	---	---	140 874	6
<b>7</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>25 087 541</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>25 087 541</b>	<b>7</b>
8	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	86 323 243	758 379	203 999	---	---	87 285 621	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	148 721	1 923 694	0	0	0	2 072 415	9
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	1 889 493	8 107 329	0	0	0	9 996 822	10
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	695 051	0	0	0	0	695 051	11
12	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	12
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>								
13	Ministère (530)	s/o	---	---	3 628 921	---	---	3 628 921	13
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	510 525	---	---	510 525	14
15	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	2 673 755	---	---	2 673 755	15
16	Autres (533)	s/o	---	---	992 009	---	---	992 009	16
<b>17</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>89 056 509</b>	<b>10 789 402</b>	<b>8 009 210</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>107 855 121</b>	<b>17</b>
18	Intérêts et dividendes (435)	s/o	121 431	0	247	0	247 025	368 702	18
19	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	19
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	20
21	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0	\$	21
22	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	354 219	9 470 065	0	0	1 339 409	11 163 694	22
23	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	103	103	23
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	362 012	---	---	---	---	362 012	25
26	Ventes externes (460)	s/o	12 410 458	0	0	-	0	12 410 458	26
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 056 735	0	0	0	0	1 056 735	28
<b>29</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>14 304 855</b>	<b>9 470 065</b>	<b>247</b>	<b>\$</b>	<b>1 586 537</b>	<b>25 361 704</b>	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>128 448 905 \$</b>	<b>20 259 468 \$</b>	<b>8 009 457 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 586 537 \$</b>	<b>158 304 366 \$</b>	<b>30</b>

Ecole de Technologie Supérieure  
Etat des charges  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								1
2	Direction	s/o	4 637 592	291 766	-	-	-	4 929 358	2
3	Gérance	s/o	2 429 021	0	-	-	-	2 429 021	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	23 099 175	288 078	-	-	-	23 387 253	4
5	Chargés de cours	s/o	8 367 848	0	-	-	-	8 367 848	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	3 900 145	3 970 397	-	-	-	7 870 541	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	596 601	23 762	-	-	-	620 363	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	10 386 886	636	-	-	0	10 387 522	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	8 130 196	71 175	-	-	0	8 201 371	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	6 109 390	106 886	-	-	-	6 216 276	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	1 814 064	0	-	-	-	1 814 064	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	13 198 666	582 826	-	-	0	13 781 492	12
13	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>82 669 584</b>	<b>5 335 526</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>88 005 110</b>	<b>13</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 368 200	-	-	-	-	1 368 200	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	268 293	0	-	-	0	268 293	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	-	-	0	\$	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	4 160	78 990	-	-	0	83 150	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	723 906	1 016 015	-	-	8 649	1 748 570	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 362 439	451 738	-	-	67 067	1 881 243	19
20	Bourses (735)	s/o	3 542 388	9 204 794	-	-	417 934	13 165 116	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	2 860 210	1 592 943	0	0	503 478	4 956 631	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 053 997	239 708	-	-	534	1 294 240	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	\$	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	8 084 107	1 078 619	0	-	41 771	9 204 497	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	282 890	14 633	-	-	2 589	300 112	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	4 971 353	55 337	0	-	0	5 026 690	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	90 074	17 427	-	-	0	107 501	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	43 248	46 269	-	-	0	89 517	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	362 012	-	-	-	362 012	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	1 758 516	743 517	0	-	1 296	2 503 329	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	(0)	0	-	-	(0)	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	146 767	2 969	5 218 341	0	0	5 368 077	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	13 704 444	-	-	13 704 444	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 632	-	-	52 632	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	137 757	18 971	0	0	6 644	163 372	38
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>26 698 305</b>	<b>14 923 942</b>	<b>18 975 416</b>	<b>\$</b>	<b>1 049 961</b>	<b>61 647 624</b>	<b>39</b>
40	Ventes internes (878)	s/o	0	0	-	-	0	\$	40
41	Variation de la juste valeur des instruments financiers (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	41
42	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>26 698 305</b>	<b>14 923 942</b>	<b>18 975 416</b>	<b>\$</b>	<b>1 049 961</b>	<b>61 647 624</b>	<b>42</b>
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	43
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>109 367 889 \$</b>	<b>20 259 468 \$</b>	<b>18 975 416 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 049 961 \$</b>	<b>149 652 734 \$</b>	<b>44</b>
45	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>19 081 016 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(10 965 960) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>536 576 \$</b>	<b>8 651 632 \$</b>	<b>45</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	2 997 487		43 036 820		3 284 128		49 318 435	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé	2 997 487	\$	43 036 820	\$	3 284 128	\$	49 318 435	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 128 448 905	20 259 468	8 009 457	0	1 586 537	0	158 304 366	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 109 367 889	20 259 468	18 975 416	0	1 049 961	0	149 652 734	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	19 081 016	\$	(10 965 960)	\$	536 576	\$	8 651 632	6
7	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	7
8	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	8
9	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	14 748 234	0	0		14 748 234	9
10	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 14 736 732	0	0	0	11 502		14 748 234	10
11	Sous-total	4 344 284	\$	3 782 274	\$	525 074	\$	8 651 632	11
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	7 341 771 \$	- \$	46 819 094 \$	- \$	3 809 202 \$	- \$	57 970 067 \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

**École de technologie supérieure**

**Rapport sur la performance  
2013-2014**

*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

**Septembre 2014**

## Les indicateurs :

- Taux de réussite
- Durée moyenne des études

Nom de l'établissement : École de technologie supérieure							Page 1 de 1
							Date : 2014-08-08
I. Éléments d'information							
INDICATEURS	Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites - à temps plein - au trimestre d'automne						
	Unité	2009	2010	2011	2012	2013	Remarques
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>							
Diplomation après 6 ans	%	65-78%	28-76%	0-81%	0-81%	0-88%	Le premier chiffre représente le % actuel de diplomation, le second chiffre représente le potentiel de diplomation
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>							
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	67-70%	54-58%	65-71%	34-79%	0-83%	Cohortes d'automne à temps plein
Diplomation au doctorat après 8 ans	%	30-67%	14-84%	2-87%	0-75%	0-98%	
<b>La durée des études est calculée à partir des diplômés de l'année civile</b>							
Durée moyenne des études de baccalauréat	An	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	Programmes de 114 crédits
Durée moyenne des études de maîtrise	An	2,5	2,4	2,1	2,2	2,2	Programmes de 45 crédits
Durée moyenne des études de doctorat	An	5,0	4,6	4,7	4,7	4,4	Programme de 90 crédits

## Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Les différents intervenants de l'École continuent d'appliquer et d'améliorer les mesures de réussite et de persévérance développées il y a quelques années.

Au niveau social, nous continuons à miser sur une meilleure connaissance de nos étudiants afin de pouvoir nous ajuster rapidement. Ainsi, parmi les mesures adoptées, nommons :

- participation active à PROSPERE Maîtrise (PROfil de Succès PERsonnel des Études à la maîtrise) :
  - Il s'agit d'un outil de sensibilisation aux conditions de persévérance et de réussite des études à la maîtrise (ex. : la motivation personnelle, le choix du programme d'études, la relation avec le directeur...). Deux fois par année, ce questionnaire électronique est envoyé à tous les nouveaux étudiants dans un programme de maîtrise (avec projet ou mémoire) au tout début de leur programme. Les participants obtiennent ainsi un PROfil de Succès PERsonnel des Études qui dresse un portrait des conditions et facteurs favorables à la réussite et à la persévérance qui sont déjà présents dans leur situation et ceux qui seraient à surveiller ou à améliorer selon l'importance qu'ils y accordent. Si besoin est, des ressources de l'École sont aussi mentionnées.
  - Également, l'outil permet de générer des profils collectifs selon les différents programmes de maîtrise. Ces profils sont destinés aux directeurs des programmes et intervenants concernés (Décanat des études, Services aux étudiants).
  - L'ÉTS continue de participer à la communauté de pratique « PROSPERE-Maîtrise » qui réunit toutes les constituantes de l'Université du Québec. Un site web est en développement pour la promotion de PROSPERE-Maîtrise.
- déploiement de l'outil PROSPERE Bac dans tous les programmes de 1<sup>er</sup> cycle. Grâce à cet outil, les étudiants peuvent obtenir un diagnostic personnalisé avec des indicateurs pouvant affecter leur persévérance et des ressources disponibles.
- Intégration académique : le Décanat des études a revu la formule d'accueil des nouveaux étudiants aux cycles supérieurs. Ils sont maintenant invités à chaque début de session à participer à un webinaire au cours duquel leur sont présentées des informations pertinentes à leur cheminement académique. Le Doyen des études anime cette rencontre entouré d'une équipe composée de représentants de divers services (Décanat des études, Services aux étudiants, Service de l'enseignement coopératif).
- développement d'un nouveau concept d'accueil et d'intégration pour répondre aux nouvelles clientèles. Par exemple : étudiants étrangers, étudiants en situation de handicap, etc.;

- Au doctorat, deux programmes de financement se poursuivent et offrent un soutien financier aux étudiants de maîtrise avec mémoire et doctorat pour présenter leurs travaux de recherche dans des événements internationaux reconnus dans leur domaine. Ce soutien contribue à la socialisation à la recherche, souhaitée pour soutenir les étudiants dans leur carrière de recherche. Services impliqués : le Bureau de coordination internationale et le Décanat des études.
- Poursuite de la promotion des outils disponibles sur le site de l'École pour soutenir l'encadrement. Par exemple : comment identifier un directeur de recherche, comment trouver un sujet de recherche, la diffusion de projets pour lesquels des professeurs cherchent des étudiants, des guides du déroulement des études spécifiques aux différents programmes ?
- amélioration de l'accompagnement préarrivée pour les étudiants étrangers;
- élaboration d'un nouveau guide pratique pour les étudiants étrangers;
- programme de jumelage entre étudiants québécois et étrangers bonifié et amélioré;

Parmi les mesures d'ordre psychopédagogique, mentionnons :

- tests diagnostiques à l'admission en mathématiques et en sciences qui permettent de diriger l'étudiant vers la formation initiale la plus adéquate; cette mesure a permis de diminuer le taux d'échec des premiers cours de mathématiques des baccalauréats;
- présence d'un bloc de trois heures de travaux pratiques en classe dans tous les cours de mathématiques, science et informatique (1<sup>er</sup> cycle);
- prolongation de la période de modification de cours de 2 à 4 semaines pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle à leur premier trimestre d'études afin de leur permettre une plus longue période d'adaptation avant qu'ils ne prennent la décision d'abandonner leurs cours;
- développement et offre d'activités ciblées sur les besoins des étudiants. Par exemple : la gestion du stress, comment augmenter vos performances, planifiez votre temps, la gestion comportementale de l'insomnie, « surmontez la procrastination »;
- offre d'ateliers et de conférences à l'intention des enseignants portant sur la réussite, la persévérance, les pédagogies actives, etc.;
- embauche d'orthopédagogues pour aider et soutenir les étudiants en situation de handicap et les étudiants présentant différents troubles d'apprentissage;
- offre du nouveau programme « SCORE » d'entraînement physique doublé d'un programme d'entraînement aux saines habitudes de vie et aux habiletés de réussite;
- Mise en place d'un service d'accompagnement individuel à la rédaction (thèses, mémoires, rédaction d'articles scientifiques) et offre d'une série d'ateliers en lien avec le développement des compétences langagières: lire et comprendre un article scientifique, rédiger une revue de littérature, etc.

###

## **Les activités de recherche et développement**

Voir le document autonome format pdf joint :

**RAPPORT ANNUEL  
2012 - 2013  
DÉCANAT DE LA RECHERCHE  
DÉCANAT DES ÉTUDES**

*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire  
2013-2014*

**École de technologie supérieure**

# **École de technologie supérieure**

## **Rapport sur les perspectives de développement 2013-2014**

*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

**Septembre 2014**

## INTRODUCTION

Depuis l'obtention de l'accréditation des programmes de génie en 1990, les progrès accomplis par l'ÉTS ont été fantastiques. En Amérique du Nord, il y a peu d'établissements universitaires comparables à l'ÉTS qui ont vécu une telle expérience de croissance dans les dernières quinze années. Si l'École connaît un tel succès, c'est parce qu'elle a su à la fois rester fidèle à sa mission et à ses valeurs fondamentales (la filière technologique continue, l'enseignement coopératif et la collaboration avec l'industrie) tout en faisant preuve d'une grande capacité d'innovation dans la mise en œuvre de ses activités de formation et de recherche.

L'ÉTS réalise qu'elle a un rôle important à jouer pour combler le déficit d'innovation canadien et québécois dont nous entendons si souvent parler. L'ÉTS prétend que le transfert technologique est le meilleur outil pour renverser cette tendance. Pour nous le transfert technologique est dominé, en ordre d'importance, par :

- L'insertion de personnel hautement qualifié dans l'industrie québécoise;
- Les activités de recherche collaborative université-industrie;
- Les activités de valorisation.

## PERSPECTIVES

### Un plan stratégique audacieux

Dans le cadre de sa mission, l'ÉTS a comme vision pour la période 2010-2015, comme en témoigne son Plan stratégique, *d'exercer un rôle de leader, au sein des écoles et des facultés d'ingénierie, en formation, en recherche appliquée et en innovation*. L'ÉTS, constamment en lien avec l'industrie, innove dans les domaines de la gouvernance, de l'enseignement et de la recherche, et se distingue nettement des autres universités traditionnelles.

Notons que l'ÉTS ne présente pas de déficit budgétaire accumulé, même avec PCGR, et depuis plusieurs années le budget de fonctionnement est équilibré.

L'ÉTS joue un rôle déterminant dans la formation des futurs ingénieurs, le développement de l'innovation ouverte et le transfert technologique, Son plan stratégique 2010-2015 entend positionner ***l'ÉTS au cœur de l'innovation***.

## **Les perspectives de développement - École de technologie supérieure Septembre 2014**

Pour atteindre les résultats escomptés, des valeurs, des priorités et des objectifs découlant de la vision ont été retenus. Des actions relevant de chacun des objectifs ont été identifiées. Elles feront l'objet annuellement d'une mise à jour, basée sur des indicateurs de réussite qui seront précisés et évalués à chaque année. D'ailleurs, un premier bilan consolidé sur le suivi du Plan stratégique 2010-2015 a eu lieu en octobre 2012.

### **Valeurs propres à la vision**

Pour actualiser cette vision, il faut compter sur le personnel qui adoptera les comportements nécessaires à sa réalisation. Chacun des membres du personnel doit se sentir concerné, grâce à ses gestes quotidiens, pour participer à sa réalisation. Les valeurs constituent l'âme d'une organisation, c'est ce qui modèle le comportement des employés, c'est ce qui définit sa culture propre.

L'ÉTS s'engage à valoriser au cours des prochaines années chez le personnel de l'École les valeurs suivantes :

### **La poursuite de l'excellence**

L'ÉTS favorise l'atteinte de l'excellence dans la formation qu'elle dispense, dans la recherche qu'elle effectue et dans les services qu'elle rend à la communauté.

### **L'innovation**

L'ÉTS, grâce à la contribution de son personnel, développe des conditions favorables pour découvrir des idées nouvelles, les réaliser ou les améliorer, dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des services à offrir à la collectivité.

### **L'accessibilité**

L'ÉTS demeure accessible à toute personne qui désire fréquenter ses programmes avec la préparation adéquate, aux entreprises qui sollicitent ses expertises, et à la collectivité qui requiert sa participation au développement social, économique et scientifique.

### **La communication**

L'ÉTS privilégie des communications ouvertes, claires, accessibles, crédibles et de qualité avec l'ensemble de la communauté universitaire, tous ses partenaires et autres intervenants essentiels à sa réussite.

# **Les perspectives de développement - École de technologie supérieure**

## **Septembre 2014**

### **La coopération**

Les étudiants, les diplômés, les professeurs, les maîtres d'enseignement, les chargés de cours, les administrateurs, les milieux économique, politique et industriel s'associent pour développer la mission de l'ÉTS dans un esprit de collaboration.

### **L'appartenance**

Tous les personnels de l'ÉTS partagent avec fierté le sentiment de faire partie intégrante de l'École, adhèrent à ses valeurs et ont le désir de s'investir dans leur milieu de travail.

### **Le développement durable**

La communauté de l'ÉTS est sensibilisée dans toutes ses activités au caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique, et est encouragée à prendre les mesures appropriées pour démontrer son engagement envers le développement durable.

### **Cinq priorités guideront les prochaines années**

- Former une main-d'œuvre hautement qualifiée en vue du développement technologique et économique du Québec.
- Recruter les professeurs et les maîtres d'enseignement qui présentent une perspective élevée de développement de carrière, des chargés de cours aguerris et reconnus pour leur grande compétence ainsi que des étudiants qui offrent un bon potentiel de réussite notamment aux cycles supérieurs.
- Intensifier, en association avec des partenaires industriels, universitaires et gouvernementaux, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de recherche, de développement et d'innovation reconnus au plan national et international.
- Accentuer l'innovation ouverte et le transfert technologique.
- Gérer de façon efficiente et synergique les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles de l'École.

Chacune de ces priorités se décline en une série de 30 objectifs stratégiques, lesquels se traduisent en un ensemble de 125 objectifs opérationnels ou actions.

## **LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT**

### **Le carrefour d'innovation INGO**

Le Carrefour d'innovation INGO est un édifice LEED de 65 000 pi.ca. , à caractère patrimonial, entièrement rénové pour répondre aux besoins des entreprises technologiques désirant travailler dans un environnement stimulant et innovant. L'immeuble situé au 355, rue Peel, en plein cœur du campus de l'ÉTS, est à proximité du centre-ville, du quartier des affaires, du métro et de la gare centrale.

Le rôle du Carrefour d'innovation INGO est d'appuyer la mission de l'École, et plus particulièrement, les éléments qui concernent le « développement technologique et économique du Québec ».

En optimisant la proximité entre les partenaires, les installations et les équipements, ce nouveau centre permettra d'attirer des « cellules d'innovation » afin d'intensifier les transferts technologiques vers l'industrie.

Le Carrefour accueillait son premier partenaire en septembre 2011.



*Le Carrefour d'innovation INGO*

## La Maison des étudiants



*La Maison des étudiants*

Forte de son expérience en développement immobilier des dernières années sur les différents quadrilatères qu'elle possède, l'École est maintenant rendue au stade de créer un véritable campus urbain en unifiant l'ensemble de ses propriétés foncières et en bâtissant ainsi la « Maison des étudiants ».

La Maison des étudiants se veut non seulement être un complexe regroupant différents services dédiés aux étudiants et à la communauté avoisinante, mais également un bâtiment d'une signature architecturale forte, reflétant les aspirations de développement et de leadership de l'École, notamment dans le cadre du Quartier de l'innovation (QI). La Maison des étudiants aspire ainsi à devenir un lieu de convergence où les étudiants et la communauté du QI pourront se rencontrer, échanger et redéfinir la vie de quartier. Ce bâtiment ouvert à son environnement viendra ajouter un réseau de voies de circulation internes et externes, une place publique ainsi que des espaces verts.

La Maison des étudiants s'étendra sur une superficie de 130 000 pi<sup>2</sup>. Elle sera répartie sur cinq (5) étages auxquels viendront se greffer deux (2) étages de stationnement d'une capacité de 180 places.

L'échéancier suivant son cours, la Maison des étudiants devrait être inaugurée au premier trimestre de 2015.

## **Le Quartier de l'innovation**

L'économie du savoir dans laquelle nous nous trouvons désormais impose la création de réseaux et d'écosystèmes internationaux d'innovation. De l'entreprise à l'État, tous doivent ouvrir leur porte et entrer dans un mode de collaboration plutôt que de compétition. Cet important défi nécessite une organisation et des infrastructures facilitant les mises en relation et l'accessibilité à l'ensemble des ressources requises. Dans ce contexte, l'idée du Quartier de l'innovation<sup>MC</sup> (Q.I.<sup>MC</sup>) a vu le jour en 2009 sous le leadership de l'École de technologie supérieure (ÉTS), suite à une planification de ses actifs immobiliers et fonciers non développés situés dans le Sud-Ouest de Montréal. L'ÉTS a été un vecteur de développement du Sud-Ouest depuis son établissement dans ce quartier industriel historique et le développement du Q.I. s'inscrit dans cette continuité. Plus récemment, l'Université McGill s'est associée à l'ÉTS pour le développement du Q.I., une démarche qui s'inscrit dans son Plan stratégique de développement et démontre sa volonté de collaborer aux transferts technologiques auprès des PME.

## **Le partenariat ÉTS – Université McGill**

L'ÉTS et l'Université McGill se sont mobilisées pour d'une part intensifier leurs activités de recherche respectives en misant sur leur complémentarité et d'autre part pour jouer un rôle de catalyseur dans la mise en œuvre du Q.I. Une charte de partenariat multi-facette, d'une durée de 25 ans, a été signée entre les deux institutions.

Cela étant, les deux institutions sont d'avis que les relations avec les entreprises pourraient être développées davantage dans l'optique d'accélérer le processus d'innovation, d'assurer une utilisation optimale des technologies de l'information dans les PME et de participer à la croissance économique de Montréal, du Québec et du Canada.

## Le Planétarium de Montréal



L'ancien planétarium Dow a été légué à l'ÉTS par la Ville de Montréal en avril 2013.

L'édifice sera aménagé afin que l'on puisse y tenir des conférences internationales, des écoles d'été, des événements en lien avec l'innovation et l'entrepreneuriat. D'où, une nouvelle vocation, soit le « hub de créativité ».

En lien avec la nouvelle vocation du planétarium, le nouveau directeur général de l'ÉTS, en collaboration avec la principale et vice-chancelière de l'Université McGill, propose d'y établir au deuxième étage un accélérateur universitaire d'entreprises. On l'a dit et répété depuis quelques années : le Québec et son économie souffrent d'un déficit majeur sur ce plan.

En termes simples, la province ne compte pas assez d'entrepreneurs. La situation est d'autant plus préoccupante que nous savons que de nombreux entrepreneurs prendront bientôt leur retraite, ce qui ne fera rien pour arranger les choses. Or, ce sont les nouvelles entreprises technologiques qui génèrent actuellement les bénéfices socio-économiques les plus élevés.

En second lieu, à titre d'établissement universitaire, nous ne pouvons pas ignorer que la création d'entreprises technologiques est un puissant vecteur de valorisation de la recherche.

## **LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE**

Pour les prochaines années, l'ÉTS souhaite développer d'avantage les études aux cycles supérieurs, autant au niveau de la formation de chercheurs et comme support à la recherche appliquée. Dans la même veine l'ÉTS étudie également la possibilité d'offrir un portefeuille élaboré de formation de cycles supérieurs de nature professionnelle, pensons par exemple à une maîtrise professionnelle qui pourrait être combiné à un MBA. Il faut également mentionner que depuis septembre 2013, l'ÉTS offre un *Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en affaires juridiques pour l'ingénieur* et qu'à l'hiver 2014 un *Microgramme en entrepreneurship* a été créé.

La demande pour les stagiaires et diplômés de l'ÉTS est à un niveau historique. La reprise économique du Québec semble bien engagée dans les secteurs d'affaires propices aux ingénieurs québécois : les technologies de la santé, les TIC, l'aérospatiale, l'environnement et l'énergie. Les grands projets énergétiques d'Hydro-Québec, les projets majeurs d'infrastructure ou la croissance continue de l'industrie du jeu électronique ne sont que quelques exemples. De plus l'ÉTS a révisé ses processus et outils de promotion pour les stagiaires et diplômés, notamment par l'introduction d'un portfolio qui connaît un très grand succès auprès des employeurs et même auprès de certaines institutions québécoises, ce qui positionne l'ÉTS maintenant à l'avant-garde de l'innovation en placement de personnel. L'ÉTS maintiendra donc son leadership dans ce domaine. Dans un même esprit, l'ÉTS compte poursuivre le développement de son campus numérique.

De part sa mission de recherche appliquée et de transfert technologique en vue du développement technologique et économique du Québec, l'ÉTS met l'emphase, dans son Plan de recherche stratégique sur les grands domaines porteurs d'avenir pour le Québec. En plus des cinq secteurs d'affaires mentionnés précédemment s'ajoute aussi les trois grandes familles de technologies habilitantes transversales que sont les sciences de l'ingénierie, les logiciels et applications informatiques ainsi que les matériaux et la fabrication.

Afin de mieux répondre à la demande des nos industries et des étudiants, l'École compte augmenter de façon importante sa capacité de recherche par une embauche significative et stratégique de professeurs durant les cinq prochaines années. Ainsi, une attention particulière a été portée à la création de masses critiques dans les axes prioritaires de recherche de l'École.

Finalement, l'ÉTS est engagée avec sa *Politique d'internationalisation de l'École*, dans plusieurs démarches visant à regrouper des étudiants et des professeurs locaux avec des pairs internationaux œuvrant dans des centres industriels ou universitaires qui sont en lien avec les pôles d'excellence de l'École.

**NOM DE L'UNIVERSITÉ : École de technologie supérieure 978010**

**ÉTAT DE TRAITEMENT  
2013-2014**

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DATE :**

**ADMINISTRATEUR :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



État du traitement

Établissement: École de technologie supérieure  
Année financière: 2013-2014

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total <sup>(*)</sup> de la catégorie	Échelle du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de rétablissement <sup>(*)</sup>	6,00	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	139 461 \$ 126 866 \$ 112 200 \$	13 840 \$ 9 257 \$ 2 902 \$
Personnel de direction des services	22,00	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	139 461 \$ 127 808 \$ 108 120 \$	8 248 \$ 2 932 \$ 281 \$
Personnel de gestion des emplois de soutien	26,00	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	104 031 \$ 93 369 \$ 70 053 \$	2 766 \$ 1 428 \$ 0 \$

(\*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(\*\*) En équivalence temps complet, le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.



**État du traitement**

**Établissement:** École de technologie supérieure  
**Année financière:** 2013-2014

**NOTE COMPLÉMENTAIRE**

Deux des six membres du personnel de direction supérieure ont effectué au moins quatre années de mandat continu. En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue lorsque ceux-ci quitteront l'université.